

Rapport d'activités 2008



Colloque Landes, 14 octobre



Roitelet triple bandeau, une des 170 espèces nicheuses en Poitou-Charentes



Colloque CEDD-CELAVAR, 22 novembre, travail en ateliers



Concilier recherche de messicoles et de Lépidoptères diurnes



Conférence au FIFO avec Guy Paillotin, 29 octobre



année 2008
AG du 17 juin 2009

Poitou-Charentes Nature

Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86 240 Fontaine-le-Comte

☎ 05 49 88 99 23
☎ 05 49 88 98 78

www.poitou-charentes-nature.asso.fr

pc.nature@laposte.net

| |
|-----------------|
| Sommaire |
|-----------------|

| | |
|--|-----------|
| Patrimoine naturel | 3 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire d'Espaces Naturels • Conservatoire Botanique Sud Atlantique • Réserves Naturelles Régionales • Conseil National de Protection de la Nature • Commission régionale de la Forêt et des produits forestiers • PEFC (Écocertification forestière) • Agriculture Commission agri-environnement • Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes • Milieux naturels • Ambroisie • Messicoles • Odonates • Lépidoptères • Chiroptères arboricoles • Atlas des Oiseaux Nicheurs • Protection des Busards cendrés • Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes • Mammifères • Mise en ligne du patrimoine naturel | |
| Eau | 8 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes concernant la région dans les départements • Groupe eau DIREN • Carg'eau • Directive-cadre européenne sur l'eau • Réserves de substitution • CLE SAGE Boutonne | |
| Déchets | 9 |
| <ul style="list-style-type: none"> • CLIS de l'UVE de Poitiers • CLIS de Gizay • CLIS de Clérac • APCEDE -AREC • Commission régionale des aides de l'ADEME • Groupe Régional d'Action pour la Réduction des Pesticides (GRAP) | |
| Aménagement du Territoire | 10 |
| <ul style="list-style-type: none"> • LGV Limoges-Poitiers • LGV Tours-Bordeaux | |
| Environnement (divers) | 11 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Comité Régional Éolien • Air – climat • Grenelle de l'Environnement | |
| Communication, éducation à l'environnement | 12 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Conférence de Ménagoute | |
| Relations extérieures | 12 |
| <ul style="list-style-type: none"> • CESR • Conseil Régional • État • Observatoire Régional de l'Environnement • Ifrée • Coordination Environnement et Développement Durable et CPCA • France Nature Environnement | |
| Fonctionnement interne | 14 |

❶ PATRIMOINE NATUREL

• Conservatoire d'Espaces Naturels

Pierre GUY préside le Conseil scientifique du CREN tandis que les 4 associations départementales, la LPO et Poitou-Charentes Nature sont membres du CREN.

Pierre GUY et Michel GRANGER représentent Poitou-Charentes Nature au CA du Conservatoire, avec des réunions en journée auxquelles Michel ne peut assister.

Bruno FILLON

• CBSA (Conservatoire Botanique Sud Atlantique)

Après plusieurs mois d'attente, Poitou-Charentes Nature a débattu de la contre proposition de convention reçue du CBSA en retour à notre projet, en la soumettant à chacune des associations membres concernées et en l'amendant quelque peu. Il s'agit d'un cadre très général n'ayant que peu d'engagements contractuels, mais fortement souhaité par le Conseil Régional. Cette convention a été signée courant 2009.

Bruno FILLON

• Réserves Naturelles Régionales

Malgré quelques appels du pied à la Région ce dossier n'a pas avancé, le Conseil Régional ne souhaitant pas s'engager à l'aveugle avec des statuts juridiques plus ou moins incertains et des coûts de financement encore connus... et potentiellement coûteux.

Bruno FILLON

• Conseil National de Protection de la Nature (CNPN)

Au cours de l'année 2008, j'ai participé aux 4 réunions plénières du Conseil National de Protection de la Nature, à 7 (sur 8) réunions de la commission Aires Protégées et 6 (sur 8) réunions de la commission Faune dont je suis également membre. Mon suppléant Bernard CLEMENT (Bretagne Vivante) a siégé aux réunions de la commission Flore.

Les réunions plénières ont porté surtout sur les 7 nouveaux décrets des Parcs nationaux, sur la gestion du loup, sur les 2 projets de loi Grenelle, sur les règles de fonctionnement des établissements zoologiques, et sur certains décrets modifiant le code de l'environnement, en application de directives européennes (par exemple liés aux dérogations aux mesures de protection de la faune et de la flore). L'évaluation du patrimoine naturel national (métropole et collectivités d'outre-mer) par le Muséum National d'Histoire Naturelle a également été présentée et analysée, ainsi que le projet d'arrêté fixant la liste des oiseaux protégés et les modalités de cette protection.

En ce qui concerne la commission Aires Protégées, les travaux ont essentiellement porté sur la création de 6 nouvelles Réserves Naturelles Nationales (RNN) (3 créées en 2008, une à la Réunion et 2 dans la région Nord), sur la création de plusieurs réserves biologiques intégrales (RBI) et dirigées (RBD) de l'ONF, sur divers plans de gestion de RNN (en ce qui me concerne, j'ai été rapporteur pour le plan de gestion de la RNN des marais de Müllembourg à Noirmoutier), ainsi que sur des projets de travaux dans les RNN. Ont également été discutés des sujets comme les fondamentaux des réserves naturelles (avec le guide de procédure), la stratégie des aires marines protégées, l'exclusion des espaces urbanisés des RNN, la protection de la montagne de Kaw en Guyane...

Parmi les avis donnés par la commission Faune, relevons diverses demandes de destruction d'espèces protégées dans le cadre de projets d'infrastructures (Port autonome de Marseille, autoroutes (A63, A65, A75, A89...) parcs éoliens, barrages, zones industrielles...), d'autorisation de capture d'animaux protégés à des fins scientifiques, ainsi que des débats sur l'ours brun et le loup. Par ailleurs, en ce qui concerne les plans de restauration, certains ont été nouveaux pour 2008 (grand tétras, loutre, lézard ocellé...), d'autres plus anciens (butor étoilé, balbuzard...) ont été examinés, et suite au travail du MNHN, et en fonction du budget, 14 nouvelles espèces feront l'objet d'un nouveau plan à partir de 2009.

Les comptes-rendus de toutes ces réunions, ainsi que de celles du comité permanent, sont disponibles, à la demande, par courrier électronique.

Jean-Pierre SARDIN

• Commission régionale de la Forêt et des produits forestiers

Une réunion à laquelle nous avons assisté le 15 avril a permis d'aborder les points suivants :

1 – Examen du projet d'arrêté régional relatif aux conditions de financement par des aides publiques des investissements de défense des forêts contre les incendies :

Nous avons débattu des opérations et investissements éligibles, des bénéficiaires, du taux de subvention, du plafonnement de l'aide, des opérations annexes favorisant la biodiversité et des conditions d'éligibilité techniques et financières.

2 – Examen du projet d'arrêté régional relatif aux conditions de financement par des aides publiques des investissements pour l'amélioration de la valeur économique des forêts :

Cette étude a porté sur les opérations éligibles, les bénéficiaires, les taux de subvention, le plafonnement de l'aide, les obligations de résultat et l'exécution de cet arrêté.

3 – Examen des projets de directives régionales d'aménagement et de schémas locaux d'aménagement des forêts publiques.

4 – Installation du comité de sélection des demandes d'aide au titre :

- de l'amélioration de la valeur économique des forêts (mesures 122 A et B),
- du soutien à la desserte forestière (mesure 125 A),
- du soutien aux stratégies locales de développement de la filière forêt-bois (mesure 341 A).

Dominique PROVOST

• **PEFC (Écocertification forestière)**

Si nous siégeons maintenant à PEFC Ouest, nous sommes toujours en recherche d'un représentant disponible et motivé pour participer aux quelques réunions de l'année.

Bruno FILLON

• **Agriculture : Commission agri-environnement**

Une seule réunion s'est tenue en mars 2008. Les points abordés ont été :

- le nouveau dispositif MAET avec un tour de table des opérateurs MAET présents (GODS et LPO) pour faire un bilan de l'année 2007. Principaux territoires concernés : les ZPS liées à la problématique outarde en Poitou-Charentes (les 4 départements sont concernés) et les prairies humides des marais charentais (en Charente-Maritime). Pour l'année 2008, 2^{ème} année du dispositif, la démarche proposée par le ministère ne permet pas aux opérateurs d'informer les agriculteurs dans les meilleures conditions (calendrier trop tardif, mesures et engagements unitaires non stabilisés au niveau national, problèmes dans le traitement informatique des dossiers non résolus entraînant des retards dans les paiements...)
- PAC et Bilan de santé : une consultation régionale a eu lieu à Venours (86), Gustave TALBOT était présent (information prise sur le site de la Région) mais ni Poitou-Charentes Nature, ni d'autres associations n'ont reçu d'invitations. Le GODS (79), la LPO (17) et la LPO Vienne (86) ont participé à des réunions locales organisées par les chambres d'agriculture.
- Le thème des pesticides a également été abordé. Réflexion nationale pour diminuer l'usage des pesticides mais quels types d'indicateurs définir pour le vérifier (quantité de substances actives, indicateurs de toxicité, quantité utilisée...) ? Mise en place au niveau national d'une commission Écophyto 2018. Ces indicateurs doivent être communiqués d'ici la fin d'année 2008. Mais comment va se faire la mise en œuvre ?
- Autre thème abordé, celui des bandes enherbées. Souhait de simplifier et d'homogénéiser la largeur minimale des bandes enherbées que ce soit dans le cadre de la directive nitrates, des BCAE, des zones défavorisées... Au niveau départemental, demander de participer ou à être consulté par le comité technique (DDAF) en charge de définir « les normes usuelles ».

Sophie RASPAIL

• **Brandes**

Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes

Les 14 et 15 octobre 2008 au lycée agricole de Montmorillon, la LPO Vienne, Poitou-Charentes Nature et ses partenaires ont organisé un colloque de restitution et d'échanges pour la préservation des landes picto-charentaises. Au cours de cette rencontre, nous avons traversé l'histoire des landes poitevines, découvert ses richesses biologiques et tout un panel de mesures de conservation (gestion et valorisation) de ce patrimoine. Point d'orgue de cette journée, une table ronde avec les représentants des politiques publiques fut l'occasion de réfléchir à la prise en compte des landes dans la gestion de notre territoire. Une matinée au cœur de la gestion des landes et de leur valorisation a clôturé cet évènement. Ce sont près de 30 intervenants d'horizons divers qui se sont investis dans cette mission de découverte des landes pour satisfaire plus de 220 participants. Collectivités (élus et techniciens), services de l'état, associations de protection de la nature, du patrimoine culturel et du tourisme, bureaux d'études, étudiants, lycéens et particuliers... tous sont venus assister au colloque et les échanges ont été nombreux.

2008 fut également marquée par l'édition d'une plaquette de sensibilisation sur les landes, réalisée par la LPO Vienne et Poitou-Charentes Nature. Désormais, propriétaires et gestionnaires de landes disposent de conseils pratiques pour restaurer et entretenir ces milieux. L'objectif est de faire comprendre l'importance d'une intervention humaine pour maintenir ces paysages exceptionnels dans notre région. Il reste à finaliser la mise à jour du catalogue des landes du Poitou-Charentes.

Adélaïde LIOT

- **Milieus naturels**

L'année 2008 a constitué la 3^e année (sur les 5 prévues) de réalisation du Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes : 30 fiches ont été rédigées par un groupe de travail réunissant des rédacteurs appartenant à diverses associations – Charente Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, LPO - avec l'aide et les conseils de divers experts régionaux, sous la coordination de J.TERRISSE (LPO).

Comme pour les 2 années précédentes, l'édition papier de ce volume III par Poitou-Charentes Nature est prévue au printemps 2009, de même que la mise en ligne sur Internet (site de Poitou-Charentes Nature) de l'intégralité des fiches rédigées lors de ces 3 premières années du projet.

Pour des raisons techniques, le stage d'initiation et de reconnaissance sur le terrain, prévu initialement sur le littoral de Charente-Maritime, n'a toutefois pu avoir lieu.

Jean TERRISSE

- **Ambroisie**

Au cours de la saison estivale 2008 la cartographie dynamique de l'ambroisie à l'échelle régionale s'est dotée d'un nouvel outil de prospection développé par l'Observatoire Régional de l'Environnement sous la forme d'un **avis de recherche sur le net** s'adressant à la population et accessible à tout internaute qui était invité à saisir en ligne ses observations sur l'invasive avec validation ultérieure sur le terrain ou par internet.

Poitou-Charentes Nature a organisé une **campagne de médiatisation** en direction de la population par le canal des quotidiens régionaux, de la presse agricole spécialisée, des radios locales et de FR3. Une **plaquette à vocation informative** a été éditée à 10 000 exemplaires et diffusée en direction des associations de protection de la nature, des professions agricoles et du monde médical pour les sensibiliser aux conséquences du développement de l'ambroisie sur l'économie agricole, sur la montée du risque d'allergie pollinique et sur son impact en matière d'altération de la biodiversité.

Ces actions de communication ont déclenché des remontées d'informations qui ont révélé **une dizaine de nouvelles stations**, confirmant un plus grand développement de l'invasive dans le Sud de la Région, notamment dans le sud des Deux-Sèvres et en Charente, et révélant aussi une progression en Charente-Maritime.

Parallèlement l'analyse fine des comptes polliniques effectués à partir des capteurs d'Atmo Poitou-Charentes a permis de constater une **montée du risque allergique sur Angoulême** se traduisant par une intensification du pic pollinique avec 70 grains de pollen/m³ d'air /semaine, par une valeur de 168 grains/m³ d'air pour la saison pollinique et par 18 jours d'exposition à plus de 2 grains/m³ d'air.

Le 21 novembre 2008 M. Caillon a représenté Poitou-Charentes Nature à un colloque européen consacré à l'Ambroisie et qui s'est tenu à Aix les Bains.

Michel CAILLON

- **Messicoles**

L'année 2008 a été consacrée à la poursuite des inventaires de terrain au sein de la région Poitou-Charentes mais aussi et surtout à la communication et à la sensibilisation du monde agricole et d'un public varié. En 2008, la phase d'inventaires a permis la collecte de plus de 1200 données concernant 51 espèces (environ 50% des espèces de la liste des espèces à rechercher). L'effort de prospection a permis une fois de plus la redécouverte d'une espèce que l'on croyait disparue de notre région, en une seule station en Charente : La Nigelle de France (*Nigella gallica*). La contribution des associations de Poitou-Charentes Nature à la connaissance du patrimoine végétal et notamment de la flore messicole de notre région se révèle donc significative.

Par ailleurs, les associations membres de Poitou-Charentes Nature ont réalisé des interventions pédagogiques en salle et sur le terrain devant les élèves et professeurs de plusieurs lycées agricoles sur le thème de la préservation des messicoles, des formations départementales à destination des agriculteurs et du monde agricole en général ont eu lieu dans deux départements et ont touché un public d'horizon divers. Enfin, une formation régionale a été organisée dans le département de la Vienne pour un large public désireux de mieux connaître la flore messicole.

Ce programme d'inventaire de la flore messicole du Poitou-Charentes se termine cette année, aussi devons nous prévoir, toujours avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, de la DIREN et du FEADER, la valorisation des informations qui ont pu être collectées dans le cadre de ce programme, mais aussi poursuivre les partenariats qui ont pu se tisser tout au long de la réalisation de ce programme d'inventaire en vue de mettre en œuvre des expérimentations ou des actions innovantes en faveur de la flore messicole de notre région.

David OLLIVIER

- **Odonates**

En 2008 le travail de rédaction du livre sur les libellules du Poitou-Charentes a été finalisé après relectures dans chaque association. Le choix de la nombreuse iconographie a avancé. D'autre part,

les choix en matière d'impression et d'édition de l'ouvrage ont été étudiés et arrêtés avec l'entreprise chargée de la mise en page finale : format, charte graphique, etc.

Plusieurs contretemps ont cependant retardé la finalisation du livre comme cela était prévu. Il s'agit essentiellement de problèmes techniques quant à l'exploitation de l'imposante masse de données recueillies lors de l'inventaire. La centralisation informatique définitive des données a demandé un surcroît de travail ainsi que la mise en place de procédures de consultation efficaces de la base régionale ainsi formée, notamment en matière de cartographie et de périodisation.

L'échéance de parution est fixée au début d'automne 2009.

Eric PRUD'HOMME

• Lépidoptères

L'année 2008 a vu le lancement du projet d'atlas régional des Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour), suite logique du projet sur les Odonates en terme de recherche sur les Insectes.

En effet, ce groupe, bien que très médiatique, connu de tous, au faible nombre d'espèces et à la relative facilité d'identification et disposant de très nombreux guides, n'a jamais fait l'objet d'inventaires dans une démarche d'atlas à l'échelle d'un de nos départements et encore moins de la région.

Pourtant, ce groupe d'espèces est suivi sur de nombreux sites protégés, dispose de collections de référence en région et compte plusieurs autres structures partenaires (Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, OPIE, associations locales (Perennis...) voire collectivités (CC Haute Saintonge) très investies sur le sujet.

Ainsi, en se basant également sur le postulat que ce groupe d'espèces est bio-informatif de l'état des milieux, un atlas régional a été lancé par Poitou-Charentes Nature avec comme coordinateur régional DSNE et départementaux Vienne Nature, Charente Nature, NE 17 et le Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, avec des financements du Conseil régional et de l'Union Européenne (à solliciter).

En 2008, un travail important de synthèse des données existantes a été réalisé par récolte des observations contemporaines des naturalistes de chaque association, consultation de la bibliographie, inventaires de collections (R. Levesque, P. Drouhet, G. Durand, G. Cloux, R. Duguay) et mise à disposition d'informations par les partenaires locaux (CREN, LPO 17, CC Haute Saintonge, bureaux d'étude Ouest Am, CERA, Symbiose environnement et bientôt Biotope). Plus de 20 000 observations ont ainsi été récoltées et serviront de base pour les 4 années de prospection qui vont suivre. Pour celle-ci, une méthodologie a été élaborée et validée par le CSRPN, se basant principalement sur une prospection systématique de la région, par prospection de mailles (¼ de cartes IGN 1/25000) à raison d'un minimum de 5 sites/milieux et 3 passages par carte, où un coordinateur/prospecteur aura à prospecter dans l'année.

Nicolas COTREL

• Chiroptères arboricoles

En 2008, Poitou-Charentes Nature a lancé un programme régional d'étude et de protection des chauves-souris arboricoles. En effet, la méconnaissance générale des chauves-souris dans nos forêts est à l'origine de ce travail, dont le but principal est de dresser un inventaire des espèces présentes et d'identifier celles dont la préservation peut être jugée prioritaire. De plus, la région Poitou-Charentes étant caractérisée par un faible taux de boisement (14,7 %), les enjeux de conservation sont d'autant plus importants. L'objectif est donc d'ordre avant tout général : améliorer les connaissances sur les espèces notamment reproductrices, fréquentant les peuplements forestiers choisis.

DSNE coordonne ce projet au niveau régional ; les coordinateurs départementaux sont Charente Nature, Vienne Nature, Nature Environnement 17 et la LPO nationale. Ce projet a reçu en 2008 le soutien technique du CRPF Poitou-Charentes et financier de la Région Poitou-Charentes ; nous attendons toujours un appui de la DIREN qui conditionne la demande d'aide à l'Union européenne.

En 2008, une méthodologie d'échantillonnage a été mise en place et a été validée par le CSRPN en décembre 2008. Trois techniques complémentaires vont être mises en œuvre sur les différents massifs forestiers privés choisis en département : des points d'écoute de 10 min au détecteur sur trois passages (printemps, été, automne), capture au filet japonais en automne sur les secteurs à plus forte activité et pose de gîtes artificiels sur certains secteurs.

Sandrine BRACCO

• Atlas des Oiseaux Nicheurs

Sous la coordination de la LPO, avec le soutien du Conseil Régional, de la DIREN et de l'Europe (FEADER à venir), plus de 500 naturalistes bénévoles issus de Charente Nature, la LPO, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et la LPO Vienne ont passé depuis 2005 plus de **17 000 heures** à prospecter les diverses mailles de l'atlas, soit près de **2 500 jours** à temps plein.

Toute cette équipe a permis la collecte de près de 30 000 données de présence d'espèces par maille et plusieurs dizaines de milliers de données relatives aux espèces rares ou grégaires, faisant l'objet d'un géoréférencement précis.

Au niveau régional, la totalité des 423 mailles couvrant la région dispose désormais d'informations ornithologiques, grâce aux prospections ciblées de la dernière année.

Dans le cadre du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel de Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature travaille conjointement avec l'ORE pour valoriser les données collectées par le réseau naturaliste régional.

Le programme d'Atlas des oiseaux nicheurs contribue à cette démarche en développant grâce au soutien technique et aux compétences de l'ORE, une cartographie interactive permettant :

- de visualiser l'état des connaissances sur la répartition de chaque espèce présente dans la région Poitou-Charentes ;
- d'obtenir des informations synthétiques sur la biologie de chaque espèce ;
- de visualiser l'espèce sur photo et pour certaines espèces d'écouter leur chant ;
- d'obtenir des informations sur le programme d'Atlas et sur la façon d'y contribuer ;
- de télécharger les lettres Atlas Info.

Par ailleurs, de nombreuses animations, sorties, conférences, animations ont été réalisées dans les départements. Cette sensibilisation a permis de former de nouveaux ornithologues et d'impliquer des dizaines de nouveaux bénévoles dans la protection de la nature.

La restitution de ce travail d'ampleur se fera sous la forme d'un livre grand public sur les oiseaux du Poitou-Charentes auquel sera joint un CD-Rom permettant d'obtenir la cartographie interactive et des informations textuelles, iconographiques et audio sur toutes les espèces nicheuses régionales.

Philippe JOURDE

• **Conservation du Busard cendré en Poitou-Charentes**

En Poitou-Charentes, plus de 90 % des effectifs de Busards cendrés nichent en milieu céréalier et sont soumis à une forte mortalité au moment des moissons ou des fauches. Ils font l'objet d'un effort de conservation sans équivalent dans le monde animal en Europe.

Afin d'obtenir des réponses à la dispersion des juvéniles, qui reste inconnue à grande échelle, pour essayer d'appréhender quelle pourrait être la méthode la plus efficace de protection des nids de Busards au regard des moyens disponibles, un vaste programme de protection et de marquage des juvéniles de Busard cendré a été mis en place en 2008 à travers l'Europe.

Cette action devait conduire à protéger plus de 900 jeunes busards cendrés en Poitou-Charentes, mais les conditions météorologiques défavorables et surtout une précocité inattendue dans le pic de population de campagnols, proie principale des Busards, a réduit très fortement le succès reproducteur et donc les possibilités de protection et de marquage.

Malgré une pression très forte sur les 15 zones d'études par plus de 120 observateurs issus de Charente Nature, de la LPO et de la LPO Vienne sous une coordination deux-sèviennaise du GODS, ce ne sont que 650 poussins qui ont pu être marqués en 2008. Mais les premiers résultats de retour d'observation sur les individus marqués en 2007 sont déjà très instructifs et permettent d'observer des déplacements inattendus.

Conseil Régional, DIREN et FEDER permettent la réalisation de ce programme novateur.

Bruno FILLON

• **Observatoire de la biodiversité en Poitou-Charentes**

Ce projet vise à dresser l'état de santé du patrimoine naturel régional par la mise en place de suivis d'espèces ou cortèges d'espèces indicatrices, révélatrices par exemple de l'impact des variations climatiques ou de la pression humaine sur la nature.

Cette démarche implique une structuration et une analyse régionale de la masse d'informations naturalistes collectée annuellement par les associations de protection de la nature regroupées sous l'égide de Poitou-Charentes Nature.

La phase actuelle du projet, menée sous la coordination technique de la LPO, consiste à rédiger une plaquette constituant un état initial de l'état environnement régional. Après une analyse des paramètres environnementaux, elle détaillera le statut des habitats, de la flore et de la faune régionale par un traitement par grands groupes systématique. La conclusion présentera les perspectives de ce suivi du patrimoine naturel et listera les grands enjeux environnementaux dont l'impact sera le plus sensible sur la biodiversité régionale.

Les données traitées, analysées et mises en forme seront mises à disposition de l'ORE pour alimenter le Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel de Poitou-Charentes (RPAPN).

Après une période de latence, le projet a repris en fin d'année 2008 avec une réunion réunissant l'ensemble des associations concernées, afin de poursuivre la définition de la trame de la plaquette et d'engager la rédaction.

Philippe JOURDE

• **Mammifères**

Suite à l'inventaire des mammifères sauvages du Poitou-Charentes mené entre 2003 et 2006, il est prévu de publier deux ouvrages sur les mammifères dans la région. Le premier ouvrage "Atlas des

mammifères sauvages en Poitou-Charentes sera un numéro de la collection des cahiers techniques du Poitou-Charentes et sera à destination des naturalistes. Le second ouvrage à destination du grand public aura comme objectif de faire découvrir la faune mammalogique au plus grand nombre de personnes.

La publication du premier ouvrage est prévu pour la fin de l'année 2009 et le second pour le premier semestre 2010.

La phase de récolte d'informations a permis de recueillir plus de 40 000 données sur la période 1985-2008.

Outre les informations fournies par le réseau des naturalistes de Poitou-Charentes Nature (Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement et Charente Nature sous la coordination de Vienne Nature), plusieurs partenaires tels l'ONCFS, le Conservatoire d'Espaces naturels, le FREDON, la LPO Vienne, des syndicats de rivières, la fédération de chasse de Charente, la Fédération de chasse des Deux-Sèvres, nous ont donné de précieuses informations.

2008 a été une année de battement où les associations ont achevé la saisie et harmonisé leurs données pour les centraliser et éditer des cartes de répartition, afin d'engager en 2009 le réel travail de rédaction.

Miguel GAILLEDROT

• **Mise en ligne du patrimoine naturel**

Après la mise sur site de l'ORE des données sur les oiseaux nicheurs, les fritillaires, les messicoles ou encore l'ambrosie, l'année 2008 a permis de poursuivre la démarche sur les amphibiens et reptiles, avec une mise à jour des données collectées depuis la parution de l'atlas préliminaire en 2002. Ces informations sont maintenant affichées sur les sites « mon environnement » et « Sigore ».

Les autres thématiques ont été mises à jour.

• **EAU**

• **Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2008 :**

Nous avons participé :

- Au suivi de la qualité de l'eau le 18 janvier, sur les pesticides 25 janvier,
- A une rencontre le 12 août au sujet du positionnement du Conseil Régional sur la gestion de l'eau,
- Au Forum du 29 novembre à Saintes.

• **Les programmes concernant la région dans les départements**

Nos associations participent aux Comités CLAP'eau : 18 syndicats de rivières sur 25 sont en passe d'être labellisés, et au programme RE-SOURCES dans les départements.

- Aux 2 réunions de la conférence régionale de l'eau,
- A la présentation des projets des Pêcheurs aidés par le Conseil Régional à Vouharte le 4 octobre.

Nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment une réunion du CA le 11 juin.

• **Groupe eau DIREN**

- Le « Groupe eau DIREN » vient à nouveau de se réunir. C'est la 3^e réunion initiée par le Préfet et conduite sous la responsabilité du DIREN. Les participants sont les 4 DDAF, la DRAF, Poitou-Charentes Nature, et Carg'eau.

Une étude réalisée par le BRGM pour chaque bassin produit un abaque donnant la relation volume d'eau prélevable/débit d'étiage, cet abaque indique qu'il faudra baisser très sensiblement les prélèvements sur plusieurs sous-bassins.

Jacques BRIE, Claude MATARD

• **Carg'eau :**

La commission eau s'est réunie 2 fois en 2008 : le 13 mars et le 29 octobre.

Elle a participé aux 3 réunions du collectif « CARG'Eau » le 29 avril, le 21 novembre, le 12 décembre.

• **Directive-cadre européenne sur l'eau :**

Nous avons participé aux rencontres régionales organisées par l'IFRÉE, le GRAINE et l'ORE (24 janvier, 28 février, 27 mars...), au séminaire DCE du 16 février organisé par le Réseau Eau de FNE, au forum du 5 juin à Rouillac sur le projet de SDAGE Adour-Garonne, et le 1^{er} novembre à Ménigoute.

A l'image du travail fait en Loire-Bretagne, nos associations se sont réunies (CAP'Eau) les 22 février, 15 mai, 16 juillet, 27 novembre, pour l'élaboration d'une plate-forme spécifique Adour-Garonne.

Enfin, comme les associations départementales ont pu le faire, Poitou-Charentes Nature donne un avis sur les projets de SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

Les membres des comités de bassins (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) ont été renouvelés en 2008 pour 6 ans. Dorénavant Poitou-Charentes Nature sera représentée par Michel Daude pour Adour-Garonne et François-Marie Pellerin pour Loire Bretagne.

Jacques BRIE

• **Réserves de substitution**

Les quatre départements de notre région sont maintenant concernés par des projets de retenues de substitution. L'un des premiers et plus gros projets est situé en Deux-Sèvres / bassin amont de la Boutonne, où la Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres (CAEDS) ambitionne de construire 11 retenues, pour un volume stocké global de 2,4 millions de m³ ; réserves à remplir en période hivernale à partir de la nappe ou des cours d'eau. L'objectif étant évidemment l'irrigation intensive de grandes cultures, maïs en premier. Caractéristiques : 1500 hectares irrigués, 33 irrigants, 8 millions d'euros), avec toutes les incidences que l'on connaît (sur la biodiversité, la ressource en eau, les paysages). Malgré l'intervention des APNE lors de l'enquête publique, le préfet a autorisé le projet par arrêté du 4 octobre 2007. Poitou-Charentes Nature et DSNE ont alors décidé de déposer un recours en annulation contre cette décision préfectorale auprès du tribunal administratif, ce qui fût fait le 22 novembre 2007.

L'année 2008 a été marquée par de nombreux échanges de mémoires entre les deux associations requérantes et les deux défenseurs (préfet/DDAF 79 et CAEDS), ceux-ci défendant avec acharnement leur projet, ce qui a retardé la clôture de l'instruction et la mise en audience. Maintenant, celle-ci ne devrait plus tarder ; le jugement, lourd de conséquences, est très attendu par tous (administrations, irrigants, APNE, ...).

A noter que plusieurs autres recours sont aujourd'hui engagés par des associations membres de Poitou-Charentes Nature contre d'autres projets de retenues.

Claude MATARD

• **CLE SAGE Boutonne**

SOS Rivières et Environnement représente Poitou-Charentes Nature à la CLE du SAGE Boutonne avec René BINAUD comme membre titulaire et Bernard SABOURAULT comme suppléant

Nous avons participé aux différentes réunions plénières de la CLE DU SAGE BOUTONNE (les propositions étant faites par le bureau, où c'est l'APIEEE qui était présente), comme les années passées nous avons été peu entendus

Étapes principales en 2008 :

production de :

- 1) une étude sur les assecs
- 2) une évaluation financière
- 3) une déclaration environnementale
PUIS

4) le projet de SAGE a été soumis à la consultation du public. Résultat décevant car seulement 16 avis ont été formulés sur 13 registres alors que 131 communes étaient concernées, 3 avis favorables, 12 « plutôt défavorables » (selon la préfecture) 1 neutre ; SOS Rivières et NE17 ont déposé un avis

5) approbation par la CLE du SAGE (19 novembre 2008), 40 votants : pour 35 ; contre 3 ; abstention 2

6) arrêté du préfet de Charente-Maritime en date du 29 décembre 2009 (c'est la date qui figure sur ce document !!!) approuvant le SAGE, avec joint une annexe, qui n'avait pas lieu d'être.

Le 18 septembre, au Conseil Régional à Poitiers, le président de SOS Rivières représente PCN à un exposé par le BRGM de la qualité des nappes souterraines en 2007

Bernard SABOURAULT

③ **DÉCHETS**

• **Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers**

Lors de la réunion annuelle de la CLIS du 5 mars 2009 portant sur le bilan 2008, il a été principalement souligné :

- une légère baisse du tonnage annuel incinéré dû à un problème, résolu, sur les ponts-roulants
- une augmentation de l'injection de fioul pour améliorer les conditions de combustion
- un respect globalement satisfaisant de la législation sur les rejets (métaux lourds, dioxines, poussières,...) avec toutefois quelques dépassements ponctuels des normes sur des temps courts
- le rappel par la DRIRE de l'obligation pour l'exploitant de se mettre en conformité avant le 1er janvier 2010 sur les rejets d'oxydes d'azote, l'usine bénéficiant actuellement d'une dérogation qui lui permet de dépasser la limite de 200 mg/m³ en moyenne journalière.

Roland CAIGNEAUX

• **Commission Locale d'Information de Gizay (86)**

Marc GUESDON a représenté à la fois VN et Poitou-Charentes Nature à cette Commission

Bruno FILLON

• **Commission Locale d'Information de Clérac (17)**

Nous n'avons cette année encore pas pu participer aux réunions de cette CLIS située à l'autre bout de la Région, faute de personnes disponibles à Charente Nature, qui y représentait Poitou-Charentes Nature il y a quelques années.

Bruno FILLON

• **APCEDE - AREC**

Devenue Agence Régionale d'Évaluation Environnement et Climat (AREC) en fin d'année 2008, les missions de l'APCEDE ont été reprises en partie par le Conseil Régional avec une partie de ses effectifs.

Poitou-Charentes Nature siège au bureau de la nouvelle association, présidée par Marie LEGRAND, vice-présidente de la Région.

Bruno FILLON

• **Commission régionale des aides de l'ADEME**

Lors de ses différentes réunions, cette commission a examiné des dossiers de cofinancement d'installations utilisant les énergies renouvelables (chaufferies bois de collectivités locales, production d'eau chaude sanitaire par capteurs solaires thermiques, production d'électricité par capteurs solaires photovoltaïques, ...) ou d'opérations visant à valoriser les déchets (développement du compostage individuel, méthanisation de déchets d'élevage,...).

Notons que parmi les projets examinés figurait celui de la LPO concernant la réhabilitation des Fonderies Royales de Rochefort pour l'installation de son siège social.

Le dossier de demande d'aide au fonctionnement du réseau ATMO de suivi de la qualité de l'air en Poitou Charentes ainsi que celui de l'Observatoire Régional déchets, énergie et gaz à effet de serre présenté par l'APCEDE ont également reçu un avis favorable de la Commission.

Roland Caigneaux

• **Groupe Régional d'Action pour la Réduction des Pesticides (GRAP) en Poitou Charentes**

En assemblée plénière (27 novembre), présidée par le DRAF, il a été présenté l'adaptation du projet stratégique du GRAP avec l'adoption du Plan Ecophyto 2018, découlant du Grenelle de l'Environnement, et les incidences sur le Plan Régional de Réduction des Pesticides (P2RP).

Un bilan sur la qualité des milieux (eaux superficielles et souterraines, air en zone rurale et urbaine) en lien avec la pollution par les pesticides a été réalisé par la FREDON et ATMO.

De nombreuses actions ou projets d'actions visant à améliorer la situation ont ensuite été présentés.

Citons :

- l'évaluation de systèmes de culture minimisant le recours aux pesticides (Chambre Régionale d'Agriculture)
- l'action menée sur un bassin versant non agricole -Le Talbat à Chauvigny (Fredon)
- un jeu de fiches sur l'utilisation des produits phytosanitaires (Chambre d'Agriculture 86)

En outre, deux projets particulièrement importants par leurs retombées en matière de modification des comportements ont été soumis à l'approbation de l'assemblée:

- une Charte pour la réduction des pesticides dans les collectivités (Conseil Régional)
- un projet d'arrêté préfectoral interdisant l'application de produits phytosanitaires à proximité des milieux aquatiques (DRAF/SRPV).

Roland Caigneaux

④ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

• **LGV**

• Projet Limoges-Poitiers (nouveau 2008)

A partir du 25/09/08, Poitou-Charentes Nature participe sur une base claire (Cf le cahier d'acteur de Vienne Nature lors du Débat Public) à la « concertation » organisée par RFF : refus du projet de ligne nouvelle à très grande vitesse, dont le cahier des charges est incompatible avec les espaces naturels

traversés et l'habitat dispersé ; demande d'études approfondies pour une rénovation lourde -avec électrification et tronçons à 2 voies- de la ligne actuelle afin d'irriguer les territoires ruraux entre Limoges et Poitiers ; liaison rapide Limoges-Paris par la ligne POLT déjà largement rénovée.

Position soutenue par FNE et partagée dès le début avec LNE (Limousin Nature-Environnement) et l'Association de Sauvegarde de la Gartempe, puis coordonnée avec un nombre croissant d'organisations, surtout en Limousin.

Poitou-Charentes Nature ne participe qu'à l'atelier « Environnement » et aux plénières, sa participation à l'atelier « fonctionnalités » ayant été refusée, ainsi que l'intervention d'un expert de FNE sur les dimensions socio-économique et trafics, jugée « prématurée ».

Poitou-Charentes Nature ne s'estime pas liée par la « charte » imposée aux participants sans aucune concession significative par RFF. En particulier, le rythme intenable de communication des documents de travail -une semaine maxi à l'avance pour des centaines de page internet- est inacceptable.

C'est en 2009 que les actions d'information initiées par les APNE conduiront à une mobilisation des élus.

. LGV Tours-Bordeaux

Ce dossier est suivi par un petit comité de pilotage dirigé par Jean-Louis JOLLIVET et composé de Pierre GUY, Gustave TALBOT, Gilles MARSAT et Véronique GAUDUCHON.

Poitou-Charentes Nature a choisi d'impliquer le pôle « Transports et Mobilité Durable » de FNE sur nos trois axes de propositions : mesures compensatoires environnementales (gestion écologique d'espaces avec ou sans acquisitions selon les cas) ; investissements dans les protections des riverains contre le bruit, en particulier tranchées couvertes en milieux urbanisés ; projet fiable d'autoroute ferroviaire grâce aux sillons libérés par les TGV. Après nous avoir écoutés le 27/08/08 dans nos locaux, FNE a rencontré le Directeur de cabinet du Ministre de l'Écologie, puis a tenu à Fontaine-le-Comte avec Poitou-Charentes Nature une conférence de Presse le 15 décembre 2008 (suivie d'une intervention de Poitou-Charentes Nature au JT de midi de France le 17). Entrevue PCN/FNE le 18/12 avec le Directeur des Infrastructures au ministère : propos encourageants sur notre demande de 2000 ha pour les mesures compensatoires.

Malgré plusieurs réunions avec la DIREN, la DRE et même RFF début 2009 nous n'obtiendrons aucune avancée, en particulier sur les mesures compensatoires en ZPS à avifaune de plaine ; Écosphère n' a pas compris l'enjeu, et la force d'inertie de RFF l'emporte une fois de plus.

Jean-Louis JOLLIVET

⑤ ENVIRONNEMENT (divers)

• **Comité Régional Éolien**

Ce comité a perdu de son intérêt dans son pouvoir de décision, Guy Chézeau y a laissé sa place à Marc Guesdon.

• **Air – climat**

Les 4 associations départementales siègent au sein du 4^e collège des membres associés d'ATMO-Poitou-Charentes.

L'assemblée générale de l'association régionale en charge de la surveillance de la qualité de l'air a eu lieu dans les locaux du Zoodyssée de Chizé le 13 mai dernier. M. Payen y représentait Deux Sèvres Environnement Nature et Guy Chézeau Nature Environnement 17.

M. Jourdain, représentant de la CAN, a été élu président pour les 2 années à venir, il succède à M. Rousselot, directeur des ciments Lafarge de La Couronne.

Rappelons que la surveillance porte sur les polluants suivants : NO₂, O₃, poussières en suspension, SO₂, CO, COV, HAP, dioxines et furanes, pesticides, pollens, métaux particuliers.

Les suivis et études sont en permanence téléchargeables sur le site de l'association.

L'AG a permis d'inaugurer la nouvelle station de surveillance au sein du Zoodyssée. Cette station va permettre la mise en place d'un pôle d'animation pédagogique particulièrement original

Guy CHÉZEAU

• **Grenelle de l'Environnement**

Un espoir, une aventure qui échappe à ceux qui l'ont mis ont place. Une vision différente au plan national et en régions où les acteurs légitimes ne sont pas les mêmes.

Pierre GUY

6 COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

• **Conférence de Ménigoute**

La conférence, « *Les pesticides après le Grenelle de l'Environnement* », organisée par Poitou-Charentes Nature le mercredi 29 octobre 2008 dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute a rassemblé plus de 110 personnes dans la salle du collège Maurice Fombeure. Cette formule avec retransmission radiophonique expérimentée en 2007, en partenariat avec Radio Accords s'est déroulée en deux temps : une première partie durant laquelle les intervenants ont présenté leurs exposés : - Plan Écophyto 2018 (Guy Paillotin), Comment est encadré l'usage des pesticides ? Quels sont les risques pour la santé ?

En deuxième partie, ouverture d'un débat sur « *comment sont gérés les enjeux de santé publique et de risque environnemental à l'échelle de la Région* » avec la participation du public.

Intervenants

Guy PAILLOTIN – Académie d'agriculture de France (présidence rapport écophyto 2018).

Bertrand BRUNET – Toxicologue – CHU de Poitiers.

Dominique FOURRÉ – Service Régional de la Protection des Végétaux.

Michel CAILLON – Poitou-Charentes Nature

Table ronde

Marie Legrand (Vice-Présidente du Conseil Régional)

Sébastien DUGLEUX – Vice-Président du Conseil Général des Deux-Sèvres, Président de la commission eau, assainissement, déchets, espace rural.

Bruno LEPOIVRE – agriculteur, Président de la commission environnement à la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres.

Jean-Luc DENIS – Service des espaces verts de la ville de Melle.

Guy PAILLOTIN – Académie d'agriculture de France (présidence rapport Écophyto 2018).

Michel CAILLON – Poitou-Charentes Nature.

autres personnalités présentes : Isabelle DAVAL (Direction Régionale de l'Environnement), Michel MERLET (Responsable des espaces verts de la ville de Poitiers)

Thibaud DUMAS

Bruno FILLON

7 RELATIONS EXTÉRIEURES

• **CESR**

Depuis le renouvellement de l'assemblée en novembre 2007, et la présence de deux représentants de l'environnement, Michel Hortolan et Jacques Brie, un groupe des associations CPCA s'est constitué, donnant du poids aux interventions. Par exemple au sujet de l'avis sur les SDAGE demandé par le CESR aux organisations représentées, à l'avis préparé par la commission eau de Poitou-Charentes Nature et la CEDD se sont jointes les organisations de la CPCA.

Nous représentons le CESR à la Commission régionale des aides ADEME, au Comité Régional Éolien, au Comité de pilotage du PARC bio, à l'IFRÉE, à l'ORE, au CREN, à l'observatoire de l'énergie, et à l'AREC (remplaçant l'APCEDE).

Parmi les travaux prévus en 2009 le CESR poursuit un travail de fond sur l'eau au-delà du travail d'élaboration d'un avis sur les SDAGE, qui devrait se conclure par l'édition d'un rapport. Les membres participants à ce groupe de travail sont ceux de la commission environnement et de la commission agriculture.

Dans le cadre de la commission « Coopérations, Atlantique, Europe » nous participons avec trois autres CESR français, trois CESR espagnols et le Portugal, à une étude sur les énergies marines renouvelables.

Par ailleurs la commission environnement a mis en évidence l'intérêt d'un travail sur la santé et l'environnement, au cours de la dernière session, plusieurs commissions (santé, agriculture et environnement) se sont retrouvées sur ce thème qui fait une large place à la prévention. Cette première démarche devrait déboucher sur une auto saisine en 2010.

Conseil Régional

31 projets ont été retenus en 2008 pour être présentés pour financement par la Région dans le cadre du contrat d'objectifs, pour un montant quasi constant de 279 500 €, dont 60 % pour les programmes régionaux.

De multiples réunions ont de nouveau dû être organisées pour cela, avec une présentation au service environnement de la Région et à Marie Legrand le 16 octobre.

Bruno FILLON a par ailleurs été sollicité par le service environnement pour participer au comité d'organisation de la journée de rencontre des emplois tremplin environnement à l'initiative de la Région, sur le thème de la biodiversité.

C'est le 2 décembre que sont aussi intervenus David Ollivier (VN) et David Suarez (Charente Nature), pour cette rencontre intéressante en terme de contacts.

Bruno FILLON

• État

Une année un peu en dents de scie à la DIREN avec le départ du Directeur Hubert Ferry-Wildzeck, non remplacé de suite et donc un intérim forcé pour Pierrick Marion, le chef du service Sites, Nature, et Paysages, avant l'arrivée du dernier DIREN en fin d'année, qui assurera la mise en place de la fusion avec la DRE en janvier 2010.

Toujours une rencontre annuelle avec l'ensemble des associations, à Saint-Jean d'Angély, mais des rencontres moins fréquentes avec les services de la DIREN et un travail moins collaboratif.

Bruno FILLON

• Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)

Au cours de l'année 2008 et dans le cadre des soutiens à la fédération Poitou-Charentes Nature, l'ORE a réalisé les soutiens suivants :

- intégration des données « Orchidées » à l'accès à la commune, avec retraitement des photos et des données attributaires
- une interface de saisie en ligne (avis de recherche) a été réalisée pour la Petite tortue et pour l'Ambroisie.
- rédaction du cahier des charges arbres remarquables
- récupération des données arbres complétées, mise à jour et ajout de photos scannées, intégration dans "Mon environnement"
- même démarche pour les mares
- animation de la rédaction du cahier des charges des amphibiens reptiles
- développement de l'interface mono thématique Amphibien-reptile (en cours), intégration des données à "SIGORE" et "Mon environnement" puis mise en validation par les partenaires
- mise à jour des données et corrections sur pratiquement toutes les interfaces thématiques
- rédaction d'un canevas "avenant" à partir duquel les associations peuvent repartir pour améliorer les interfaces existantes (fritillaires, messicoles, orchidées, ambroisie et oiseaux nicheurs)
- rédaction du premier jet de cahier des charges concernant les papillons, les odonates et les mammifères, soumission aux chargés de mission

245 évènements d'agenda ont été publiés sur le site du réseau (80% de ces évènements provenant du réseau de Poitou-Charentes Nature)

160 études ont été résumées (plus de 60% provenant des associations) pour valoriser les travaux des associations et les compétences des associations (Charente Nature, SFO...)

Saisie de données anciennes : valorisation sur le site de Poitou-Charentes Nature de la liste des espèces animales et végétales déterminantes et des cahiers d'habitats naturels (en ligne depuis 2009).

Pour info début 2009, les études de Nature Environnement 17, DSNE et Vienne Nature

De nombreuses améliorations ont été apportées à différents sites, sur le référencement, l'accessibilité ou la saisie de données. Les techniciens de l'ORE ont apporté des conseils sur de nombreux projets de valorisation d'associations adhérentes de Poitou-Charentes Nature.

Catherine TROMAS

• Ifrée

Jean-François Flies nous représente au CA de l'Ifrée.

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CPCA**

Le CA de la CPCA a été renouvelé en juin 2008. Louissette Berton a été proposée pour y représenter Poitou-Charentes Nature au nom de la CEDD ; elle y découvre en compagnie de Michel Hortolan la vie associative à un échelon global.

Au sein de la Coordination Environnement et Développement Durable, nous avons travaillé avec l'ensemble des membres et en particulier le GRAINE, porteur de projet, à répondre à l'appel d'offres lancé par la Région pour la mise en place de formations pour les bénévoles, que nous appelions de nos vœux depuis plusieurs années. Après un essai remis en cause par les services du Conseil Régional, nous avons proposé avec les associations membres de PCN plusieurs modules d'une journée ou de demi journées sur la thématique des zones humides : *Le fonctionnement hydraulique des zones humides, Les mares, des zones humides bio-indicatrices*, et surtout une série de formations juridiques qui a rencontré un franc succès (une vingtaine de participants).

Il semble malgré cela que la Région ne veuille pas renouveler cet appel d'offres spécifique en 2009-2010, seule une déclinaison Développement Durable serait intégrée aux formations plus généralistes.

Par ailleurs, en lien avec le CELAVAR, la CEDD a co-organisé un forum le 22 novembre à Lezay, sur « *Associations et Elus, pour un développement harmonieux des territoires ruraux* ». Malgré une forte présence associative, dont 3 administrateurs de Charente Nature, le public des élus n'a pas été suffisamment au rendez-vous destiné à identifier les conditions du dialogue entre associations et élus, pour mesurer et montrer la richesse du partenariat possible entre chacune des parties.

Bruno FILLON

- **France Nature Environnement**

- . Directeurs de FNE

Poitou-Charentes Nature a organisé pour la première fois une réunion des directeurs de FNE ; celle-ci s'est tenue sur deux jours en avril sur le site de Saint-Cyr (86), en présence de 20 directrices et directeurs ou assimilés, dont le GODS et Vienne Nature. Ces réunions d'échange entre les responsables des associations membres de FNE en place depuis 2002 ont lieu chaque année dans une région différente. La météo assez défavorable cette année n'a pas permis aux représentants des autres régions de profiter pleinement du cadre et notamment de la sortie sur la réserve naturelle du Pinail initialement prévue.

- . Conférence des présidents

Des Conférences des présidents de FNE ont eu lieu à deux reprises en 2008. Poitou-Charentes Nature y a été représentée alternativement par Gilles Marsat, Michel Daude, Pierre Guy et/ou Bruno Fillon. Ont été à l'ordre du jour de ces conférences, Grenelle de l'Environnement, Eau, représentativité au Conseil Économique et Social (répartition des postes FNE, LPO... et autres).

Jeannine Le Maux

§ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION

- Bruno Fillon assure, en lien avec le trésorier et le président, la gestion financière et administrative de l'association et représente, si nécessaire, Poitou-Charentes Nature dans certaines réunions, groupes de travail ou commissions.

Il coordonne la gestion et le suivi des dossiers au niveau régional, recherche les financements pour les actions régionales et fait le lien avec les partenaires financiers (Conseil Régional, DIREN et DRAF pour les fonds européens) pour les associations.

Il recueille et transmet les informations utiles aux associations membres.

- Des tâches administratives, rédactionnelles et de comptabilité sont, sous l'autorité de Bruno Fillon, confiées à Jeannine Le Maux, ainsi que le bulletin de liaison de Poitou-Charentes Nature, paru à deux reprises en 2008.

- Thibaud Dumas, dont le contrat a été transformé en CDI, est très sollicité pour ses compétences graphistes, pour la réalisation de plaquettes ou posters d'exposition (ambroisie par ex.), la finalisation des rapports d'activités, mais aussi pour la maintenance informatique ou du site web de Poitou-Charentes Nature. Il a aussi coordonné l'organisation de la conférence au FIFO.

- La saisie comptable a été assurée bénévolement, de façon régulière, par Annie Deschamps. La comptabilité de Poitou-Charentes Nature est validée avant par un commissaire aux comptes.

- En 2008, une réunion de bureau téléphonique et 6 Conseils d'Administration se sont tenus ainsi que de nombreuses réunions thématiques (eau, LGV, contrat d'objectifs...) organisées par Poitou-Charentes Nature.
- A noter le renouvellement du photocopieur en avril, le contrat du précédent étant arrivé à échéance après une prolongation d'un an. C'est un équipement un peu moins rapide mais beaucoup plus performant, puisque équipé d'un scanner et ayant l'option couleur (qui n'est pas utilisée qu'en option !), qui permet des sorties de qualité sans avoir à se déplacer en centre-ville de Poitiers.

Médias :

Le partenariat avec Radio Accords s'est poursuivi en juillet et août 2008. Des interventions régulières des associations membres ou partenaires de Poitou-Charentes Nature ont été diffusées 3 fois par jour du lundi au vendredi (une interview différente chaque jour, enregistrées à l'avance), durant 4 à 5 minutes, pour parler environnement. Nous avons aussi été sollicités pour quelques émissions plus longues (débat), qui ont eu lieu en direct.

- En prélude à la conférence de Ménégoût Pierre GUY a été convié au journal télévisé du 12/13 sur France 3 Limousin Poitou-Charentes le 27 octobre 2008
 - La conférence de Ménégoût sur les pesticides, animée par Mickaël Lahcen de Radio Accord a été retransmise en différé sur les ondes.
 - Reportage sur l'eau potable réalisé par France 3 le 12 novembre suite au communiqué bassines. A noter aussi tous les articles résultant des activités départementales.
- Des articles de journaux et des interventions télévisées dans programmes régionaux de France 3 (Pierre Guy et Jean-Louis Jollivet pour la LGV, Michel Caillon pour l'Ambroisie) ont relayé les communiqués de presse proposés par Poitou-Charentes Nature.

Jeannine LE MAUX et Bruno FILLON

Poitou-Charentes Nature,
Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte

☎ : 05 49 88 99 23 ; ☎ : 05 49 88 98 78

pc.nature@laposte.net

<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

• **Le Bureau au 31 décembre 2008 :**

Président : Pierre GUY

Vices-Présidents : Gilles MARSAT (Charente Nature), Michel DAUDE (Nature Environnement 17), Catherine TROMAS (Deux-Sèvres Nature Environnement), Michel CAILLON (Vienne Nature).

Trésorier : PAUL LIÉNART, Trésorier adjoint : Philippe COLAS

Secrétaire : Gustave TALBOT, Secrétaire adjoint : Bernard SABOURAULT

• **Les salariés :**

Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)

Jeannine LE MAUX : secrétariat (temps partiel, 26h par semaine)

Thibaud DUMAS : réalisation d'outils de communication et organisation d'événements (en CDI à temps partiel depuis janvier 2008, 7h par semaine)

• **Les associations membres en 2008 :**

Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, Association de Promotion de la Géologie et de la Paléontologie en Poitou-Charentes-Vendée.

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2008 : 4430 + 71 associations locales



Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenu en 2008



ainsi que la société Canon